



Le 22 septembre 2023

**Mesdames les Adjointes au Maire
Messieurs les Adjointes au Maire
Mesdames les Conseillères municipales
Messieurs les Conseillers municipaux**

Conseil municipal
Références : CP/IG
Dossier suivi par : Inès Gallois
☎ : 02 51 75 75 75 - Poste 7272
@ : ines.gallois@mairie-labaule.fr

Objet : Convocation séance du Conseil municipal

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra Salle du conseil municipal le :

**Vendredi 29 septembre 2023
à 18 heures**

afin d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour ainsi que les projets de délibérations annexés.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, mes salutations très distinguées.



Franck LOUVRIER
Maire de La Baule-Escoublac
Vice-Président du Conseil régional des Pays de la Loire

Conseil municipal du vendredi 29 septembre 2023

Ordre du jour

N°	Titre	Elu Référent
1	Modification du nombre d'administrateurs du conseil d'administration du CCAS	Nathalie HAZARD
2	Modification du nombre de représentants au sein des comités consultatifs	Jean-Philippe DUPUIS
3	Modification des représentants de la collectivité dans les différents organismes	Jean-Philippe DUPUIS
4	Adoption des rapports annuels d'activité des délégataires de service public	Bertrand PLOUVIER
5	Attribution de compensation définitive 2023	Jean-Philippe DUPUIS
6	Approbation de la convention cadre pour la mutualisation de services entre Cap Atlantique et la Ville de La Baule-Escoublac	Bertrand PLOUVIER
7	Approbation de la convention pour l'accueil de la MAM (Maison des assistants maternels) à l'école des Pléiades	Nathalie HAZARD
8	Approbation de la charte des ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles)	Karine CHALLIER
9	Convention de partenariat ville de La Baule-Escoublac - Association "Labsport"	Annabelle GARAND
10	Acquisition auprès des Consorts CALLAC et ROUSSEL du terrain à usage de parking cadastré CN 1, avenue Henri Bertho	Danielle RIVAL
11	Avenant n°1 à la convention de financement des études préliminaires de création d'un passage souterrain entre l'allée des Crocus et l'avenue Saint-Hubert ainsi que la suppression du passage à niveau 401 bis à La Baule-Escoublac.	Xavier LEQUERRE
Mise à jour		22/09/23